



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Evere
Service de l'Urbanisme
Monsieur R. Chahid
Bourgmestre f.f.
Square Hoedemaekers, 10
B - 1140 BRUXELLES

V/Réf. : ue/hd/PPAS/101 (corr. : M. Daelman)
N/Réf. : AA/AH/EVR40013_684_URB_PPAS_Stroobants
Annexe : /

Bruxelles, le 21-01-2022

Objet : EVERE. Modification du PPAS 101 Stroobants-Picardie. Examen par les instances consultatives.

Avis de la CRMS

Monsieur le Bourgmestre,

En réponse à vos courriers du 29/12/2021 et du 12/01/2022, nous vous communiquons *l'avis* rendu par notre Assemblée en sa séance du 12/01/2022, concernant le dossier sous rubrique.

La demande concerne le PPAS 101 Stroobants-Picardie, localisé au nord de la commune d'Evere et régissant une zone urbanisée à partir des années 1960. Son périmètre couvre l'îlot délimité par les rues de Picardie, Stroobants et Walckiers, et jouxte l'espace vert du Doolegt situé à l'extrême est de l'îlot, mais non compris dans le plan.

Le projet de PPAS avait été examinée une première fois par la CRMS en sa séance du 3/02/2021. Suite à une erreur relative aux mesures particulières de publicité, le projet fait aujourd'hui l'objet d'une seconde procédure de consultation. ***Dès lors que la demande actuelle concerne un dossier identique à celui examiné en 2021 durant la précédente phase de consultation, la CRMS confirme l'avis qu'elle avait rendu dans ce cadre, joint en annexe.***

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. :

mherla@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; cbadella@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ;
crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ; mdaelman@evere.brussels ; aheylen@urban.brussels